

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 23 septembre 2025 à 18h00
A la salle des fêtes

Présents : Mmes RAY Agnès, Christine BARLET, M GIROD Etienne, PUPUNAT Paul, PONTIUS Franck,

Absent excusé : MAROT Patrick

Convocation : 17 septembre 2025

Secrétaire de séance : Agnès RAY

Ordre du jour

- 1 - Approbation du procès-verbal du 08 juillet 2025
- 2 - Arrêtés du Maire
- 3 - Demande prolongation location bâtiment ancienne poste
- 4 - Bâtiment de l'ancienne Poste :
 - Présentation du Powerpoint ADIA concernant les travaux du bâtiment de l'ancienne Poste
 - Choix des entreprises pour les diagnostics « amiante plomb » et « structure »
- 5 - Convention HBA pour attribution fonds de concours travaux ancienne Poste
- 6 – HBA : présentation du rapport d'activité 2024
- 7 - Reconduction de la convention pour la télétransmission des actes
- 8 - Maison « Bardet » travaux
- 9 - Questions et informations diverses

1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 juillet 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 08 juillet 2025.

2 : Arrêtés du Maire

Mr le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés pris depuis la dernière réunion :
2025_A17 Arrêté autorisant stationnement camion déménagement chemin de l'Amont
2025_A18 Arrêté autorisant stationnement l'auberge du pont soirée guinguette du 06 septembre
2025_A19 Arrêté réglementant la circulation course cycliste « la bisou »

3 – Demande prolongation location bâtiment ancienne poste DEL 2025_19

M le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de M et Mme NEEFS, locataires du bâtiment de l'ancienne poste n'ayant pas pu effectuer leur déménagement comme prévu au 31 août et demandant une prolongation du 01 au 15 septembre 2025.

Une convention précaire avait été signée et acceptée par délibération 2025_13 du 08 avril 2025 moyennant une indemnité mensuelle de 350 euros du 01 juin 2025 au 31 août 2025.

Vu les événements imprévisibles intervenus lors du déménagement M le Maire propose au Conseil Municipal que M et Mme NEEFS versent une indemnisation de 150 euros en dédommagement de l'occupation du logement hors bail.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

4 – Bâtiment de l'ancienne Poste DEL 2025_20

- Présentation du Powerpoint ADIA concernant les travaux du bâtiment de l'ancienne Poste : constat structurel, énergétique, environnemental, acoustique ; deux scénarios proposés
- Choix des entreprises pour les diagnostics « amiante et plomb » et « structure »

M Xavier CHIROL de l'agence ADIA a lancé une consultation pour ces deux diagnostics. Il est proposé au Conseil Municipal sur la base du rapport d'analyse des candidatures et des offres de choisir les entreprises.

Le Conseil Municipal ATTRIBUE à l'unanimité :

- Diagnostic « amiante et plomb » la société AC ENVIRONNEMENT pour 810 € HT
- Diagnostic « structure » la société BETEC STRUCTURES pour 1 850 € HT

5 – Convention HBA pour attribution fonds de concours travaux de l'ancienne Poste DEL 2025_21

La commune a déposé une demande de fonds de concours auprès de Haut Bugey Agglomération (HBA) pour le projet de réhabilitation de l'ancienne Agence Postale en logement.

Lors de la séance du 15 juillet 2025, le Conseil d'Agglomération a décidé d'attribuer un fonds de concours dont le montant plafond s'élève à 47 400 euros pour un montant de travaux estimés à 237 000 euros HT.

Les travaux devront débuter avant le mois de juin 2026 et devront être achevés dans les 2 ans à compter de la délibération d'attribution du fonds de concours.

M le Maire propose de signer la convention avec HBA

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention.

6 – HBA : présentation du rapport d'activité 2024 DEL2025_22

Le rapport remis à chaque membre du Conseil Municipal récapitule l'ensemble des actions conduites et réalisées par HBA au titre de l'année 2024 dans ses divers domaines de compétence.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2024 de HBA.

7 – Reconduction de la convention de télétransmission DEL 2025_23

La convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité signée avec la préfecture de l'Ain le 20 mai 2022 est arrivée à échéance. M le Maire propose de la renouveler pour une année, elle sera ensuite reconduite tacitement chaque année.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de cette convention.

8 – Maison « Bardet » travaux

La maison est en grande partie vidée des encombrants. Il convient dorénavant de décider des travaux à entreprendre. Monsieur le Maire propose un tour de table. Une visite sera organisée sur place avec les élus le samedi 04 octobre 2025 à 09h30.

En attendant, un habitant propose de louer la grange pour y stationner un véhicule. Le Conseil décide de louer cette partie pour 15 euros par mois. Un bail précaire sera établi. Le locataire devra laisser un passage d'accès et la location pourra prendre fin à tout moment.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la location temporaire et précaire pour 15 euros mensuels à compter du 01 octobre 2025.

9 - Questions et informations diverses

- Fibre : Un mail a été envoyé aux habitants précisant les modalités de pré-raccordement à la fibre. Le réseau cuivre par lequel passe le téléphone fixe et internet sera fermé à la commercialisation dès janvier 2026 et le réseau cuivre retiré en 2028. Il est important de faire les travaux de pré-raccordement avant le rush de 2027 et pendant que cela est gratuit. Les membres du Conseil se rapprocheront des personnes âgées seules pour les aider dans leur démarche. Le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour tout renseignement.

- L'ADAPA remercie la commune pour la subvention versée

- Adhésion à SVP : la commune avait adhéré lors du Conseil Municipal du 10 décembre 2024, à l'aide d'ingénierie ponctuelle lancée par Haut Bugey Agglomération. Le coût annuel est de 600 euros. Afin de négocier les tarifs pour 2026, le Conseil donne un accord de principe. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

- Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : Les Mairies du Territoire de HBA devront être en mesure de renseigner et d'aider les administrés sur les pièces à fournir et les conditions d'attribution des logements. Le personnel sera

formé. Ce point sera développé et inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

- Logement SEMCODA à Bolozon Gare : Lors de la dernière commission d'attribution, 4 dossiers ont été déposés. Trois n'étaient pas recevables et le candidat retenu s'est désisté. Le logement est donc libre. Si vous connaissez une famille vous pouvez prendre contact avec la SEMCODA.

- Préparation festivités Noël 2025 : Une réunion avec le comité d'animation de Cize est prévue le 03 octobre pour l'organisation de l'arbre de Noël des enfants. A la suite nous préparerons la soirée de Noël des habitants au gîte du « Viaduc à la source ».

- Le repas des aînés est prévu le mardi 09 décembre chez Tissot à Simandre.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00

Le Maire,
Etienne GIROD

